

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03419

Numéro SIREN : 525 092 870

Nom ou dénomination : "HADEL"

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2021 sous le numéro de dépôt 7650

Désignation de l'entreprise : HADEL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 89 N ZA DU GRAND CAZEAU		33750 BEYCHAC ET CAILLAU Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 5 2 5 0 9 2 8 7 0 0 0 0 1 9			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 0	N-1 3 0 0 9 2 0 1 9
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (I) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	1 081 100
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
Autres immobilisations financières* BH	BI		
TOTAL (II) BJ		1 081 100 BK	1 081 100
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
	Autres créances (3) BZ	CA	15 081
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE	
DIVERS	Disponibilités CF	CG	12 920
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 183
TOTAL (III) CJ		29 185 CK	25 557
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 110 285 IA	1 110 285
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

BILAN APPROUVÉ PAR ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 05.05.2021
CERTIFIÉ VÉRITABLE
LE PRÉSIDENT

Désignation de l'entreprise : HADEL SASNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :134.....800.....)	DA	134 800		134 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 649		13 649
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	714 141		696 453
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	82 233		17 689
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	944 823		862 590
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	61 412		103 967
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	71 115		122 936
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 442		5 588
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 493		11 576
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	165 462		244 066	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 110 285		1 106 657	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	147 276		182 727
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		HADEL SAS				Néant		*	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	108 000	FH		FI	108 000	108 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	108 000	FK		FL	108 000	108 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 447	3 238	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	111 450	111 241
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	16 203	16 274
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 195	1 002
	Salaires et traitements*						FY	58 243	56 699
	Charges sociales (10)						FZ	28 020	27 551
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	6	3
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	103 666	101 529
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 784	9 713	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	78 560	39 280
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	78 560	39 280
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 136	2 700
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 136	2 700
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	76 424	36 580	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84 208	46 293	

Désignation de l'entreprise : HADEL SAS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	240		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	240		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(240)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *									(X)	HK	1 735	28 604	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	190 010	150 521	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	107 777	132 833	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	82 233	17 689	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	712	676	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)									RD			
(9)	Dont transferts de charges									A1	3 447	3 238	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires		A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
RETRAITE COMPL N-1										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										240			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 110 284.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 108 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 82 233.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société HADEL a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01.10.2011. Le groupe fiscal est constitué de HADEL et de sa filiale FROID CUISINE 33. FROID CUISINE 33 calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était redevable unique de son impôt, elle le règle auprès de sa société mère; le cas échéant, elle est remboursée du trop perçu et/ou de ses crédits d'impôts.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 081 100		
TOTAL	1 081 100		
TOTAL GENERAL	1 081 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 081 100	1 081 100
TOTAL			1 081 100	1 081 100
TOTAL GENERAL			1 081 100	1 081 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 005	1 005	
Groupe et associés	14 076	14 076	
Charges constatées d'avance	1 183	1 183	
TOTAL	16 264	16 264	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 339	43 154	18 185	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 442	6 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 335	7 335		
Impôts sur les bénéfices	15 808	15 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 800	1 800		
Autres impôts taxes et assimilés	1 550	1 550		
Groupe et associés	71 115	71 115		
TOTAL	165 462	147 276	18 185	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 469			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	13 480			13 480

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 3
Emprunts et dettes financières diverses	7 1 2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 6 6 8
Dettes fiscales et sociales	8 7 1
Total	6 3 2 4

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 338
Total	61 338

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : nantissements des titres FC 33	61 338	61 338
Total (1)		61 338
(1) Dont concernant les filiales		61 338

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS FROID CUISINE 33	927 946	98.20	171 444
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

« HADEL »

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 134.800 EUROS
SIÈGE SOCIAL : N 89 – Z.A. du Grand Cazeau
BEYCHAC ET CAILLAU (33750)
525 092 870 R.C.S. BORDEAUX**

AFFECTATION DU RÉSULTAT EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La Présidente propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, soit un bénéfice net comptable de 82.233,01 Euros, de la manière suivante :

– A l'associée unique, à titre de distribution de dividende, la somme de	40.000,00 €
– Et le solde au compte « Autres Réserves », soit	42.233,01 €
Total égal au bénéfice	<u>82.233,01 €</u>

Laquelle somme de 40.000 € mise en distribution correspondant à un dividende par action de 2,96 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 40.000 € soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 Juin 2021.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux.

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNILATÉRALES ANNUELLES DU 05 MARS 2021

TROISIÈME RÉSOLUTION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associée unique approuve l'affectation du résultat proposée par la Présidente et décide en conséquence d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2020, soit un bénéfice net comptable de 82.233,01 Euros, de la manière suivante :

– A l'associée unique, à titre de distribution de dividende, la somme de	40.000,00 €
– Et le solde au compte « Autres Réserves », soit	42.233,01 €
Total égal au bénéfice	<u>82.233,01 €</u>

Laquelle somme de 40.000 € mise en distribution correspondant à un dividende par action de 2,96 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des impôts s'élève à 40.000 € soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 Juin 2021.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices sociaux.

Résolution adoptée.

LA PRÉSIDENTE - ASSOCIÉE UNIQUE

Madame Dany LUFLADE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the name of the president.



H.Audit

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

EXEMPLAIRE GREFFE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2019-2020

Cré@vallée Nord - 371 boulevard des Saveurs
CS 30001 - 24059 PERIGUEUX CEDEX
Tél. : 05.53.08.88.88 - Fax : 05.53.04.15.89
E-mail : hoche@hoche.com

6, Rue René Martrenchar - 33150 CENON
Tél. : 05.57.54.33.70 - Fax : 05.57.54.33.71
E-mail : cenon@hoche.com

2, allée Alan Turing - 63170 AUBIERE
Tél. : 04.73.92.54.47 - Fax : 04.73.91.23.26
E-mail : clermont@hoche.com

40, Rue Lauriston
75116 PARIS
E-mail : hoche@hoche.com

SAS au capital de 30.000 €
489 993 360 RCS PERIGUEUX
Site : www.hoche.com

Ce rapport contient 12 pages

SAS HADEL

Exercice clos le 30 Septembre 2020

SAS HADEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 225 000 €uros
Siège social : N 89 ZA DU GRAND CAZEAU 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

RCS BORDEAUX 527.092.870

A l'attention de l'Associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HADEL, relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la présidente sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-14 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOURVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

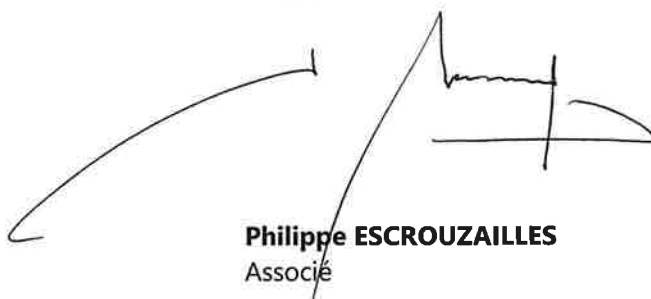
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgueux,
Le 5 Février 2021

Le Commissaire aux comptes
H. AUDIT



Philippe ESCROUZAILLES
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12		Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 081 100		1 081 100	1 081 100	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		1 081 100		1 081 100	1 081 100	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	15 081		15 081	13 616	1 466 10.77
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	12 920		12 920	8 890	4 030 45.34
	Charges constatées d'avance (3)	1 183		1 183	3 051	1 868- 61.23-
	Total III	29 185		29 185	25 557	3 628 14.20
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 110 285		1 110 285	1 106 657	3 628 0.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 134 800 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	134 800	134 800		
	Réserves				
	Réserve légale	13 649	13 649		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	714 141	696 453	17 689	2.54
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	82 233	17 689	64 544	364.89
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	944 823	862 590	82 233	9.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	61 339	103 808	42 469-	40.91-
	Concours bancaires courants	73	159	85-	53.79-
	Emprunts et dettes financières diverses	71 115	122 936	51 821-	42.15-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 442	5 588	854	15.29
	Dettes fiscales et sociales	26 493	11 576	14 916	128.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	165 462	244 066	78 605-	32.21-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 110 285	1 106 657	3 628	0.33

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

147 276

182 727

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGÈRE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	108 000		108 000	108 000			
Chiffre d'affaires NET	108 000		108 000	108 000			
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 447	3 238	209	6.46	
Autres produits			3	3	1-	22.26-	
Total des Produits d'exploitation (I)			111 450	111 241	208	0.19	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			16 203	16 274	71-	0.44-	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 195	1 002	193	19.28	
Salaires et traitements			58 243	56 699	1 544	2.72	
Charges sociales			28 020	27 551	469	1.70	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	3	3	94.02	
Total des Charges d'exploitation (II)			103 666	101 529	2 137	2.10	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 784	9 713	1 929-	19.86-	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
GROUPE LA BREGERE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	78 560	39 280	39 280	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	78 560	39 280	39 280	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 136	2 700	564-	20.90-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 136	2 700	564-	20.90-
2. Résultat financier (V-VI)	76 424	36 580	39 844	108.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	84 208	46 293	37 915	81.90
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	240		240	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	240		240	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	240-		240-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 735	28 604	26 869-	93.93-
Total des produits (I+III+V+VII)	190 010	150 521	39 488	26.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	107 777	132 833	25 056-	18.86-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	82 233	17 689	64 544	364.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Documents visés par le
Commissaire aux comptes
712 676
GROUPE LA BREGERE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 110 284.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 108 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 82 233.01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société HADEL a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés à compter du 01.10.2011. Le groupe fiscal est constitué de HADEL et de sa filiale FROID CUISINE 33. FROID CUISINE 33 calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était redevable unique de son impôt, elle le règle auprès de sa société mère; le cas échéant, elle est remboursée du trop perçu et/ou de ses crédits d'impôts.

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 081 100		
TOTAL	1 081 100		
TOTAL GENERAL	1 081 100		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 081 100	1 081 100
TOTAL			1 081 100	1 081 100
TOTAL GENERAL			1 081 100	1 081 100

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 005	1 005	
Groupe et associés	14 076	14 076	
Charges constatées d'avance	1 183	1 183	
TOTAL	16 264	16 264	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	73	73		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	61 339	43 154	18 185	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 442	6 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 335	7 335		
Impôts sur les bénéfices	15 808	15 808		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 800	1 800		
Autres impôts taxes et assimilés	1 550	1 550		
Groupe et associés	71 115	71 115		
TOTAL	165 462	147 276	18 185	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 469			

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	13 480			13 480

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Emprunts et dettes financières diverses	712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 668
Dettes fiscales et sociales	871
Total	6 324

Documents visés par le
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 338
Total	61 338

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		61 338
nantissements des titres FC 33	61 338	
Total (1)		61 338
(1) Dont concernant les filiales		61 338

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS FROID CUISINE 33	927 946	98.20	171 444
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Documents visés par le
Commissaire aux comptes